



CIRCUIT-PHOTO 2021-22

Procédures:

1. Vous devez être membre en règle de l'APAL pour la saison 2021-22; donc avoir payé votre adhésion au plus tard le **mercredi 15 septembre**
2. Vous devez soumettre **1 photo en couleur et/ou une autre en Noir et Blanc**; donc **1 ou 2 photos de format HD** (1080 pixels hauteur x 1920 pixels largeur; ce sont des dimensions maximales). Résolution de 72 ppp
3. L'identification de la photo: Nom de famille_Prénom_Titre de la photo
4. Votre photo ne doit pas avoir été présentée dans l'un ou l'autre des concours/expositions de la SPPQ (Défi Interclubs Mongeon-Pépin; Les clubs photos s'exposent; Galerie Gaston-Chouinard).
5. Si votre photo est choisie, vous ne pourrez la présenter à nouveau dans les concours photos de la SPPQ mentionnés précédemment.
6. Vous pouvez me faire parvenir vos photos numériques dès maintenant même si vous n'avez pas payé votre adhésion pour l'an prochain, mais que vous comptez le faire d'ici le 15 septembre à 22 heures.
7. La période de jugement est du lundi 20 septembre au vendredi 24 septembre. Les photos seront placées dans Dropbox et nous vous remettrons un fichier Excel pour vos pointages individuels.
8. Les 2 gagnants de la catégorie couleur et les 2 autres pour le NB seront connus la semaine suivante. Veuillez noter que vous ne pouvez avoir qu'une seule photo gagnante, soit celle qui aura obtenu le meilleur pointage.
9. Monique Laguë contactera les gagnants pour obtenir une « autorisation de publication ».
10. Les 4 photos gagnantes en format numérique seront remises à la SPPQ par Monique Laguë au plus tard le mardi 5 octobre prochain.

Voilà comment nous procéderons pour la tenue de ce concours. N'oubliez pas qu'il n'y a pas de thématique spécifique à ce concours et que **la SPPQ remettra des prix de 750\$, 500\$ et de 250\$ aux trois gagnants par catégorie ainsi qu'aux trois meilleurs clubs photo** (total des points des 4 photos) lors du Gala annuel au mois d'avril 2022.